

**REPERES POUR L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE DES CONCOURS DE
RECRUTEMENT INTERNE ET RESERVE DES CPE**

**DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
(RAEP)**

Documents à consulter :

1. Conditions d'éligibilité au concours interne : *Conditions d'inscription au concours interne de recrutement de CPE*, www.education.gouv.fr
2. Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) de certains concours, www.education.gouv.fr
3. *Note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité prenant appui sur un dossier de reconnaissance de l'expérience professionnelle (RAEP)*, www.education.gouv.fr
4. *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*, MEN1315928A, arrêté du 1-07-2013-JO du 18-7-2013, MEN -DGESCO A3-3
5. *Missions des conseillers principaux d'éducation*, MENH1517711C, circulaire n°2015-139 du 10-08-2015, MENESR – DGRH B1-3
- Rapports de jury du concours de recrutement interne et réservé des CPE, années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 www.education.gouv.fr

1^{ère} PARTIE
Parcours professionnel

Plan de l'intervention :

1. Identifier la commande du Ministère et du Jury
2. Identifier la finalité de l'exercice
3. Repérer les attentes au niveau du contenu de l'exercice
4. Repérer les attentes au niveau de la forme de l'exercice
5. Une aide méthodologique pour analyser son parcours

1 - LA COMMANDE

Le candidat décrit les **responsabilités** qui lui ont été confiées dans les **domaines de l'éducation et de la vie scolaire** durant les différentes étapes de son parcours professionnel.

Sont concernées :

- Les responsabilités **dans les établissements scolaires du second degré** :
 - Les responsabilités dirigées **vers la réussite éducative d'un ou plusieurs élèves** avec des situations d'apprentissage et/ou des situations éducatives (\neq des activités occupationnelles),
 - Les responsabilités liées **au fonctionnement de l'établissement** :
 - Conseil au Chef d'établissement,
 - Travail d'équipe avec les partenaires internes et externes,
 - Contribution au projet d'établissement et au projet éducatif.
- Les responsabilités en tant qu'**acteur** (\neq des observations passives auxquelles on a pris part).
- Les expériences **authentiques** « *le candidat y présente la réalité et l'effectivité ...* » d'une

expérience.

☛ Ne pas dissimuler une expérience réduite. Le Jury peut comprendre que les responsabilités exercées dans le domaine restent limitées et ne reflètent que très partiellement le référentiel métier, mais il repérera vite le manque d'authenticité lors de l'entretien.

☞ Certaines expériences sortant du domaine strict de l'éducation et de la vie scolaire peuvent néanmoins se révéler pertinentes dès lors qu'elles ont permis de construire des **compétences utiles pour le métier**. Dans ce cas, le candidat doit nécessairement mettre en lumière la « **transférabilité** » des **savoirs, savoirs-faire et savoirs-être** développés au cours de ces expériences avec ceux attendus pour le métier.

Les formations (continues ou initiales) en lien avec le métier peuvent présenter de l'intérêt. Le candidat devra toutefois éclairer la manière dont il s'est approprié la formation en tant que propre acteur de sa formation (implication individuelle, travail personnel, travail de recherche, réinvestissement...)

=> Il convient de décrire un parcours et de montrer en quoi ce parcours a permis de construire et d'acquérir les compétences du métier de CPE. Il faut s'appuyer sur le Référentiel du CPE 2013 (compétences communes aux métiers du professorat et de l'éducation et compétences spécifiques aux CPE)

2 - LA FINALITE

Il s'agit pour le jury de mesurer la pertinence et l'intérêt de la relation établie par le candidat entre trois dimensions :

- **son parcours**,
- **l'analyse qu'il fait de son expérience** (et notamment son aptitude à se situer dans un environnement professionnel et un contexte d'établissement),
- **le référentiel de compétences du CPE 2013 et les autres références réglementaires du métier** (circulaire de missions 2015).

Le jury vérifie que le candidat donne sens à ses propos en présentant dans son parcours, les responsabilités qui lui ont permis de construire progressivement des compétences ciblées et un intérêt pour prétendre à l'accès au grade de CPE.

Le jury appréciera la capacité du candidat :

- à faire le point sur son parcours professionnel : distinguer et relier ses expériences et ses orientations, en suggérant les compétences propres au métier de CPE.
- à argumenter, expliquer les motifs pour lesquels il souhaite aborder la fonction postulée et les responsabilités qu'elle implique, à partir d'un exposé structuré de son parcours.

3 – LE CONTENU DE L'EXERCICE

Il s'agit d'une **description factuelle précise et authentique** du parcours.

La description du parcours porte en particulier sur les **responsabilités des 5 précédentes années**.

Comme dans un CV, les responsabilités ne pas sont présentées dans l'ordre chronologique mais des plus récentes vers les plus anciennes.

L'exercice suppose une **ANALYSE STRUCTUREE DU PARCOURS** qui doit présenter quatre aspects incontournables (contextualisation, évaluation dynamique en termes de compétences , analyse réflexive, structuration) :

- 1-La description des responsabilités est contextualisée.

Dés la première partie du rapport, il convient autant que possible, dans les limites du format, de resituer les responsabilités **dans un environnement professionnel et une mise en œuvre locale spécifique** (en lien avec des priorités nationales et académiques, une organisation et politique d'établissement, les besoins, choix et stratégies d'une équipe et d'un public scolaire...)

=> On attend du candidat une vision claire du système éducatif et du fonctionnement de l'établissement.

- 2-La description des responsabilités est reliée aux compétences du métier.

Il est souhaitable de sélectionner les responsabilités les plus significatives du champ de responsabilités du métier et dans la mesure du possible de balayer les principales compétences entre la première et la deuxième partie du dossier.

Les compétences sont présentées dans une **approche dynamique, qui suppose une évaluation et une approche formative** :

Point de vue historique

Compétences acquises



Point de vue prospectif

Compétences en développement
ou que je souhaite réinvestir

dans quelles activités et responsabilités ?

- 3- La description du parcours est analytique

Cela suppose une activité réflexive (du recul sur son propre parcours)

Il convient d'identifier le **fil directeur** de son propre parcours, ce qui l'a animé et a permis une construction permanente de compétences au fil des expériences, d'établir aussi les **liens avec l'actualité du monde de l'éducation**.

C'est l'occasion d'affirmer :

- => **Les valeurs éducatives** qui animent le parcours,
- => **L'engagement passé et l'implication à venir** du candidat,
- => Les **motivations** du candidat en tant que cadre au sein d'une équipe,
- => La **maîtrise et le positionnement dans les enjeux éducatifs actuels**.

- 4- La description du parcours est structurée

La description du parcours est **organisée autour d'une problématique** et d'une **reconstruction par thème**, avec un **fil conducteur** pour donner du sens.

Éviter les redondances entre la première et la deuxième partie. Elles doivent au contraire se compléter et s'articuler avec cohérence.

Exemple: Cette situation (cet aspect) sera développé(e) dans la deuxième partie

Elle comporte :

- une **introduction**,
- une **problématique**,
- un **plan** qu'il est nécessaire de respecter, composé de **plusieurs parties distinctes**

(présentées sous forme de paragraphes).

- Les parties réunissent dans des **paragraphes cohérents des arguments autour « d'idées forces »**. Elles sont articulées les unes aux autres dans un ordre logique. Il convient de proposer une synthèse et une transition à la fin de chacune d'entre elles.

Exemple : *Grâce à cette expérience, j'ai acquis la(les) compétence(s) (...) que je souhaite réinvestir dans le métier de CPE, en particulier dans le domaine de(...)*

☛ L'exercice n'est pas :

- La description d'une liste de tâches réalisées (par exemple des tâches administratives au détriment de l'action éducative)
- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une monographie de la personne, trop centrée sur la personne et pas assez sur la fonction
- Un récit chronologique qui ne prend pas appui sur le référentiel de compétences
- Un récit descriptif au kilomètre

4 – LA FORME DE L'EXERCICE

2 pages dactylographiées **maximum**

Police Arial 11

Format A4

Marges : Droite et gauche : 2,5 cm

Haut et Bas : 1,25 cm

Privilégier une présentation aérée pour permettre une lecture aisée avec des paragraphes, sans retrait.

Il est possible de proposer des pages intercalaires entre la première, la deuxième partie, et les annexes à la condition qu'elles ne comportent que le titre

Le CPE est un cadre : il doit répondre rigoureusement à la commande dans toutes ses modalités (calendrier, contenu, forme). Les dossiers hors-normes sont en augmentation et donnent lieu à une évaluation éliminatoire.

Il doit maîtriser les aspects **réglementaires** et s'y référer explicitement autant que possible.

Il doit se positionner dans une **éthique professionnelle**. Il convient de respecter les principes de **neutralité, d'équité** (pas de noms, uniquement les fonctions ; pas de jugements sur les établissements, les équipes et les personnes ; pas de complaisance, de compliments ; pas d'attestation du chef d'établissement valorisante (simplement factuelle).

Le CPE est un communicant : il doit parfaitement maîtriser l'expression écrite (orthographe, syntaxe, argumentation structurée...) Il doit posséder une aisance de style, s'exprimer de manière intelligible dans un vocabulaire approprié et précis (éviter les approximations).

Le CPE est un expert : il porte un regard distancié sur son parcours, est capable d'évaluer sa propre activité, et les politiques éducatives. Il dispose d'une culture scientifique dans les domaines de l'éducation et de la vie scolaire. Il se tient informé de l'actualité professionnelle et sociale et nourrit en permanence son action et son argumentaire de ces éléments. Le jury appréciera les références appropriées.

5- UNE AIDE METHODOLOGIQUE POUR ANALYSER SON PARCOURS

Adaptée de *Éléments méthodologiques pour le dossier RAEP du concours interne de recrutement des professeurs*, K. SAINTE AGATHE, Académie de la Martinique, 2013

Question initiale du candidat pour préparer l'analyse de son parcours :

En quoi mon parcours professionnel m'a-t-il permis d'acquérir des compétences qui sont particulièrement adaptées au métier de CPE ?

Les outils :

- Mon CV,
- Mes fiches de poste
- La circulaire de mission du CPE, 2015
- Le référentiel de compétences communes et spécifiques, 2013
- La liste des formations initiales et continues suivies ...

Suggestion d'une méthode pour l'analyse du parcours :

☞ 1- Lister les expériences dans un tableau de manière exhaustive :

Date, Lieux	Emplois occupés, Rôle, Statut, Finalités	Responsabilités confiées, Poste	Étapes, Expériences, Événements, Projets, Formation, Rencontres	Tâches réellement accomplies, Activités concrètes	Partenaires	Contextes, situations, Besoins locaux identifiés, Structures, Public	Pertinence par rapport au métier de CPE

☞ 2- Sélectionner les expériences, par étape, en vous appuyant sur une grille de sélection du type :

- Expériences les plus en lien avec les compétences spécifiques
- Expériences les plus en lien avec les compétences communes
- Expériences les plus riches, les plus significatives en termes de développement de compétences
- Expériences assumées le plus directement par rapport au métier
- Expériences les plus abouties, ou performantes en terme d'évaluation
- Expériences les plus récentes

☞ 3-Resituer chaque expérience retenue dans le référentiel de compétences du CPE.

Vous pouvez vous appuyer sur un tableau qui croise les champs de responsabilités (circulaire 2015) et le référentiel de compétences du CPE (décret 2013) pour décrire les responsabilités dans le détail et évaluer chaque expérience retenue selon le modèle ci-après :

	Responsabilité exercée Description de l'activité	Compétences maîtrisées, Connaissances mobilisées, Implication personnelle, Qualités personnelles	Éléments subjectifs et objectifs d'évaluation du niveau de compétences * Voir grille indicative ci dessous	Résultats		Réinvestissement dans d'autres situations professionnelles Passées et à venir
				Valeur ajoutée pour les élèves, pour l'établissement, pour mon parcours	Difficultés ou insatisfactions A quoi les attribuer ?	
ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE (circulaire 2015)						
C1	<p>Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps</p> <p>- Veiller au respect des rythmes de travail des élèves et organiser leur sécurité</p> <p>-Organiser l'accueil, les conditions d'entrées et de sortie des élèves, les déplacements et la surveillance. ...</p>					
	... à suivre					

***Grille indicative d'auto-évaluation des compétences**

- **A/Connaissance approfondie** (expertise, capacité à mener des activités de recherches et de formation)
- **B/ Compréhension et maîtrise** (capacité à approfondir la compréhension et à mettre en œuvre, maîtrise des outils)
- **C/ Connaissance du langage et des concepts spécifiques** (capacité à communiquer avec des spécialistes sans mettre en œuvre)
- **D/ Initiation** (intérêt, curiosité, connaissance du vocabulaire)

Vous devriez ainsi pouvoir réorganiser vos expériences sous la forme d'un parcours personnel de développement de compétences ciblées pour chaque domaine de responsabilités du métier de CPE.

Ce type d'examen du parcours devrait par ailleurs vous permettre de mettre en valeur la situation professionnelle la plus significative pour aborder l'exposé de la deuxième partie et en particulier les principaux éléments de l'analyse réflexive qui est attendue.

2^{ème} PARTIE

Analyse d'une situation professionnelle

Plan de l'intervention :

1. Identifier la commande du Ministère et du Jury
2. Identifier la finalité de l'exercice
3. Repérer les attentes au niveau du contenu de l'exercice
4. Repérer les attentes au niveau de la forme de l'exercice
5. Une aide méthodologique pour décrire une situation

1 - LA COMMANDE

Dans la seconde partie, le candidat développe plus particulièrement, une situation d'apprentissage, une situation d'éducation à partir d'une **analyse précise**.

Il choisit parmi les situations d'éducation observées, vécues en collège ou en lycée, l'**expérience qui lui paraît la plus significative** dans sa **contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire**, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative.

Cette analyse devra mettre en évidence

- les actions conduites,
- les objectifs,
- les résultats,
- les contraintes
- et plus largement, les problématiques rencontrées dans le cadre de la situation décrite.

2 - LA FINALITE

Il s'agit pour le jury de vérifier l'aptitude du candidat à mettre en lumière l'ensemble de ses **compétences pour l'organisation, l'animation de la vie scolaire et la réussite de tous les élèves**.

Le jury doit pouvoir apprécier la capacité du candidat à **élargir le questionnement, la connaissance réfléchie du contexte institutionnel** et des **conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité**. Ces éléments permettent de comprendre comment les compétences se sont construites et **quelles valeurs éducatives** les sous-tendent.

3- LE CONTENU DE L'EXERCICE

Il faut **analyser une situation professionnelle**. C'est à dire étudier les éléments d'une problématique ou d'un ensemble de problématiques d'une **situation professionnelle complexe**.

Ne pas se limiter à une relation de faits ou à une description,

=> expliciter, décomposer et faire appel à des connaissances scientifiques pour mieux justifier les actions conduites.

Le contenu attendu repose sur :

- le choix d'**UNE seule** situation professionnelle : **une situation d'éducation ou de vie scolaire** (pas de choix trop restreint ou trop peu significatif : exemple pas d'activité d'enseignement, ou qui se déroulerait sur une seule classe, sur un seul élève ou groupe

- d'élèves trop restreint et fermé)
- **l'analyse** de la situation professionnelle retenue (il ne s'agit pas d'une présentation descriptive des tâches réalisées, ni d'une présentation superficielle)
- **l'identification de ses enjeux éducatifs**,
- **la présence d'une problématique** qui engage une **organisation**, une **mobilisation de ressources** conduisant à ajouter de la valeur, à enrichir un processus pour mieux contribuer à la réussite des élèves
- **l'analyse** de la situation professionnelle retenue (il ne s'agit pas d'une présentation descriptive des tâches réalisées, ni d'une présentation superficielle)
- **l'implication du candidat**,
- **une réflexion et une argumentation nourrie par :**
 - les références constructives aux textes réglementaires
 - les références scientifiques : des auteurs voire à des travaux de recherche sur le thème choisi
- Les activités doivent être détaillées en **lien avec le référentiel de compétences du CPE (2013)** et mettre en évidence les compétences développées et acquises à cette occasion.

L'analyse doit être **systémique** et préciser les **interactions au sein de l'établissement** et les **actions correctives** apportées le cas échéant. Il faut montrer une bonne connaissance des aspects suivants :

- le fonctionnement d'un établissement scolaire public local d'enseignement,
- les statuts et les métiers qui s'y rencontrent,
- les organes de délibération et de concertation,
- les relations de l'établissement scolaire avec les partenaires et l'environnement.

4 – LA FORME DE L'EXERCICE

6 pages dactylographiées **maximum**

Police arial 11

Format A4

Marges : Droite et gauche : 2,5 cm
Haut et Bas : 1,25 cm

Privilégier une présentation aérée pour permettre une lecture aisée avec des paragraphes, sans retrait.

Une attention particulière doit être portée à la maîtrise de la langue et à l'organisation du propos.

- Pas de description « au kilomètre ».
- Il faut veiller à la syntaxe, l'ordre des phrases, leur réunion dans des paragraphes cohérents l'articulation des parties, l'aisance du style

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans cette seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel les fonctions décrites ont été exercées. **Joindre une attestation du chef d'établissement**

5- UNE AIDE METHODOLOGIQUE POUR DECRIRE UNE SITUATION

Le travail préparatoire :

- Relire les rapports de jury .
 - Choisir une **situation significative** en lien avec le travail réalisé lors de l'analyse du parcours.
 - Se doter d'éléments d'analyse sur cette situation : .
 - Recenser les aspects réglementaires liés au sujet,
 - Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, et pédagogiques sur le thème. (lectures indispensables)
- => **s'appuyer sur la bibliographie du concours et le site eduscol.**

L'analyse

On peut présenter la situation professionnelle en respectant la **méthodologie de projet**.

Elle sera liée à une **stratégie éducative** élaborée en équipe pour répondre à un besoin local identifié :

- constats (indicateurs),
- diagnostic local (besoins identifiés)
- élaboration d'une stratégie en équipe autour d'objectifs partagés en lien avec le projet académique et le projet d'établissement, (le rôle des instances est important)
- mise en œuvre : moyens, méthodes retenues , déroulement, activités (le cpe doit être un des acteurs),
- évaluation du dispositif (efficacité de la méthode et de la stratégie retenue, plus-value pour les élèves, variation au niveau des indicateurs retenus...)
- perspectives d'amélioration des actions => Régulation du projet de service, projet éducatif et projet d'établissement

La structuration

Pour éviter les difficultés dans la structuration du propos, on peut s'appuyer sur une structure classique (exemple)

Introduction :

- une amorce,
- une problématique,
- une question principale,
- une annonce du plan;

Développement en 2 ou trois parties,

Conclusion

- synthèse
- Réponse à la question principale
- Perspectives (par exemple un vision de la fonction dans la durée (en tant que titulaire du poste)